

LES DROITS DE L'HOMME EN FRANCE / Traite des êtres humains. Mineurs non accompagnés.

A L'OCCASION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA FRANCE

Lundi 15 janvier 2018, 14h30-16h30, ONU Genève, Palais des Nations, Salle XXIV



Mot de bienvenue : Mme Maria Amparo Alonso Escobar, directrice délégation de Caritas Internationalis auprès des Nations Unies à Genève

Projection du court-métrage #INVISIBLES sur la traite des enfants en France présenté par le Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains » coordonné par le Secours Catholique-Caritas France

Paroles de personnes victimes de traite

Projection du court-métrage #DEVENIR sur l'accompagnement des enfants victimes de traite en France

M. Guido Freddi, directeur des films #INVISIBLES et #DEVENIR, *Les Yeux Ouverts*.

Paroles de mineurs non accompagnés.

Témoignage, en chanson, d'une victime de traite.

Mme Christine Lazerges, présidente de la Commission nationale Consultative des droits de l'Homme

S.E. M. François Croquette, Ambassadeur pour les droits de l'Homme, France

Echanges avec les participants et conclusion : Comment faire avancer les droits de l'homme en France ?

Modération : Mme Geneviève Colas, Secours Catholique Caritas France –
Coordinatrice Collectif « Ensemble contre la traite des êtres humains »



Tous les 5 ans, l'Examen Périodique Universel consiste en une analyse par les autres Etats membres de l'ONU, de l'état des lieux et des réalisations des Etats dans le domaine des droits de l'Homme. C'est le seul mécanisme de l'ONU auquel tous les pays contribuent concrètement. La société civile du pays audité présente aux membres des autres pays présents, des rapports sur les droits de l'Homme dans son propre pays. Puis un mois plus tard, le gouvernement de ce pays présente son rapport et tous les autres pays sont invités à faire des recommandations (en moyenne, environ 35 pays réagissent pour chaque Etat). Ensuite se joue pendant plusieurs mois un lobbying de la société civile du pays audité en direction des autres pour que les points sur lesquels elle insiste fassent l'objet de recommandations pour le gouvernement du pays audité.

L'événement parallèle proposé ici veut permettre, au coeur du processus des Nations Unies d'Examen Périodique Universel, **une expression de la société civile et tout particulièrement des personnes les plus vulnérables dont les droits humains ont été ou sont bafoués et un dialogue entre société civile et gouvernement.**

A l'occasion de l'Examen Périodique Universel de la France le 15 janvier 2018, alors que le gouvernement français présentera son rapport devant les autres Etats chargés de l'examiner et de faire des recommandations pour les 5 années à venir en matière de droits de l'Homme, **l'objectif de cette réunion informative** est, de :

1/ Donner la parole à la société civile, aux personnes directement concernées : victimes de la traite des êtres humains, mineurs non accompagnés –ou devenus jeunes majeurs-, personnes particulièrement vulnérables de différentes régions de France

- en direct avec des associations qui agissent avec eux au quotidien tout au long de l'année,
- et à travers le court-métrage #INVISIBLES en découvrant des mineurs victimes de traite sous différentes formes ; et à travers le court métrage #DEVENIR en voyant ces mêmes enfants/jeunes et d'autres un an plus tard dans le cadre de la santé, l'éducation, la justice,

afin d'exprimer **la nécessité de leur participation dans le processus de l'Examen Périodique Universel** de la France (comme des autres pays).

2/ Permettre à différents acteurs de la société civile, à partir de ce qu'ils ont entendu le matin sur les Droits de l'homme en France et les progrès à accomplir, en s'appuyant sur les textes de positionnement présentés lors de la pré-session, **de réagir en vue d'influer sur les recommandations que feront les Etats parties sur la France lors de l'Examen Périodique universel.**

3/ Permettre aux membres des institutions présentes d'entendre les personnes concernées et de réagir à ce qui est dit.

- L'ambassadeur pour les droits de l'homme en France (confirmé) et les autres membres de la Délégation française qui le souhaitent
- D'autres ambassadeurs ou représentants auprès de l'ONU d'Europe ou d'autres continents intéressés.

4/ Construire le plaidoyer des semaines qui suivront auprès des différents Etats et de la France... et faire avancer les droits de l'Homme.